Aménagements pour personnes handicapées

ETS Global autorise certains aménagements pour les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins de santé spécifiques.

Exemple: Mise en place d'un Tiers Temps

Procédure si vous souhaitez bénéficier d'un aménagement particulier :

-Choisir une session sur le portail CERTIFLANG

Attention : il faut prévoir un délai plus long pour l'organisation d'une session avec aménagement. Compter environ 3 semaines avant le jour J.

-Envoyer dans les 48h un mail à Mme BRUNET-DESGENS (<u>maud.brunet-desgens@univ-lyon1.fr</u>) pour lui indiquer la date choisie.

Lui joindre en même temps un « Avis médical : Aménagement des examens et concours » délivré par la Mission Handicap de Lyon1.

Attention : ne pas envoyer de demande directement à ETS. Seule une demande faite par le SCEL sera prise en compte.

Mme BRUNET-DESGENS vous recontactera 1 semaine avant la session sur <u>votre boite mail universitaire</u> pour vous préciser les aménagements mis en place, ainsi que le lieu de convocation.